

# LE BULLETIN

DE LA FRANCHISE & DES RESEAUX COMMERCIAUX

du groupe CHOISIR SA FRANCHISE | JUIN 2012 | N°4

## Chef d'entreprise, pourquoi pas vous ?

Devenir franchisé Le mari à louer ... un réseau en master franchise de services à la personne



Sous son nom provocateur et équivoque, **Le mari à louer** est en fait un réseau de services à la personne on ne peut plus sérieux !

**Le mari à louer : un réseau de services à la personne on ne peut plus sérieux !**

Le concept **Le mari à louer** est né en Italie en 2007 ; relayé par bon nombre de médias italiens, il crée aussitôt l'événement ; son auteur, Gian Piero Cerizza, en profite, dès l'année suivante, pour le développer en franchise dans tout le pays : c'est le succès. Fort de cette réussite « il Marito in Affitto » (**Le mari à louer**) part, en 2011, à la conquête des marchés européens (Autriche, Allemagne, France, Belgique, Suède, Pays-Bas, Danemark, Suisse) via le master franchise.

Le réseau **Le mari à louer** compte un master franchise en Allemagne « Ehemann zu mieten », un master franchise en Autriche et, dernièrement, un master franchise en France, ainsi que des correspondants aux Pays-Bas et en Belgique. Le réseau tisse sa toile... le concept est devenu international.

L'idée fondatrice du réseau **Le mari à louer** est de proposer les services à domicile d'« hommes à tout faire » à des femmes seules, veuves ou âgées, afin de les aider non seulement dans tous leurs travaux de bricolage mais aussi dans toutes les situations de la vie courante qui requièrent l'intervention ou le conseil d'un tiers.

Les services dispensés par **Le mari à louer** sont multiples : outre les petits travaux de bricolage (poser une étagère, un parquet flottant, monter un meuble, fixer un cadre, lessiver, peindre...), les travaux de plomberie et d'électricité simples (changer un siphon ou un robinet, colmater une fuite, déboucher un évier, raccorder un appareil ménager, changer un fusible...), les dépannages en tous genres (raboter une porte ou une fenêtre, consolider un meuble, déplacer des objets lourds, changer une serrure...), les travaux de jardinage (tondre la pelouse, arroser, tailler, planter...), l'entretien de la voiture (faire la vidange, vérifier les niveaux et la pression des pneus, changer une roue...), les représentants **Le mari à louer** peuvent aussi véhiculer les enfants ou s'occuper de vos animaux pendant les vacances... ou bien encore donner des conseils pour réaliser des vacances, choisir du matériel... et même, pourquoi pas, vous aider à rédiger votre déclaration d'impôts !

Et lorsque leurs compétences ne leur permettent pas de répondre à la demande des clientes, les hommes du réseau **Le mari à louer** les orientent alors vers un artisan local ou une association avec lesquels ils ont préalablement pris contact, se constituant ainsi un réseau de bonnes adresses utiles.

Le marché auquel s'adresse le concept **Le mari à louer** est un marché porteur car s'appuyant sur un réel besoin de demandes féminines en dépannages simples, petits bricolages et services du quotidien en tous genres.

La qualité première demandée pour faire partie du réseau **Le mari à louer** est, bien évidemment d'être bon bricoleur ; s'y ajoute la fiabilité et le dynamisme. Il n'y a pas d'âge spécifique pour postuler.

Les conditions financières sont légères : un droit d'entrée minime (500€) et un montant de redevance bimestrielle de 400€.

Par ailleurs, la coopération entre le réseau et le futur « mari à louer » s'établit sous contrat de licence de marque d'une durée de 3 ans, avec possibilité au preneur de licence de renoncer unilatéralement au contrat, à tout moment, et à sa seule appréciation.

**Le Mari à louer** est une marque enregistrée à l'I.N.P.I. de Lyon, en date du 20/06/2007.

**Christian ENART - Service Presse CSF**  
**Journaliste spécialisé | [www.choisir-sa-franchise.com](http://www.choisir-sa-franchise.com)**